Département du Pas-de-Calais

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Elimination et la VAlorisation des DEchets ménagers du Calaisis

Afférents au			
Comité Syndical	En exercice	Presents	
22	22	20	

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt et le mercredi 9 septembre à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 27 août 2020, s'est réuni dans la salle des fêtes de Sangatte sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND (hormis concernant l'élection du Président, placée sous la Présidence du doyen d'âge, à savoir Monsieur Marc BOUTROY).

ETAIENT PRESENTS:

Mesdames Mailka BOUAZZI (Suppléante de M. MARCOTTE RUFFIN), Natacha BOUCHART, Véronique DESEIGNE, Brigitte MARCQ et Corinne NOEL, Messieurs Emmanuel AGIUS (Pouvoir reçu de M. GRENAT), Guy ALLEMAND, Marc BOUTROY, Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS (pouvoir reçu de M. PERALDI), Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Olivier MAJEWICZ, Philippe MIGNONET, Olivier PLANQUE et Yves SANDRAS.

ETAIENT EXCUSES:

Messieurs Gérard GRENAT (pouvoir donné à M. AGIUS), Hugo MARCOTTE-RUFFIN (Suppléé par Mme BOUAZZI), Antoine PERALDI (Pouvoir donné à M. GAVOIS).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Charles COUSIN.

A14-09-2020: COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL -DESIGNATION DES REPRESENTANTS ÉLUS

Rapporteur: Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que l'existence d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) est obligatoire dans les collectivités et établissements employant au moins 50 agents.

Par le biais de la délibération A13-09-2020 du Comité Syndical de ce jour, le nombre de représentants « élus » au sein de cette instance a été fixé à 5 titulaires et 5 suppléants.

Suite à l'élection d'un nouveau Bureau Syndical composé d'un Président, de 5 Vice-présidents et de 2 autres membres, il convient de procéder à la désignation des représentants des « élus » au sein du Comité d'Hyglène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Accusé de réception en préfecture 062-256203936-20200909-A14-09-2020-DE Date de télétransmission : 16/09/2020 Date de réception préfecture : 16/09/2020 Le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- DE DESIGNER comme représentants élus du SEVADEC au sein du Comité, d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail :

<u>TITULAIRES</u>	SUPPLEANTS
Monsieur Guy ALLEMAND	Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Marc BOUTROY	Monsieur Yves SANDRAS
Monsieur Claude KIDAD	Monsieur Bruno DEJONGHE
Monsieur Pascal GAVOIS	Madame Brigitte MARCQ
Monsieur Yves ENGRAND	Monsieur Charles COUSIN

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

Pour Copie Conforme, Le Président,

62101 GATA/A DE DE

Décision rendue exécutoire Le 17/09/101

Certifié exact, L'ordonnateur,